

MISSION D'ARCHITECTE EN CHEF DE LA ZAC « BON AIR ÉCOQUARTIER CARIBÉEN » À FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

Maître d'ouvrage : SAS Bon Air

Montant des travaux : Travaux aménagement

7 500 000 € ht

Surface : 4,5 hectares

Concours lauréat : 2014

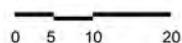
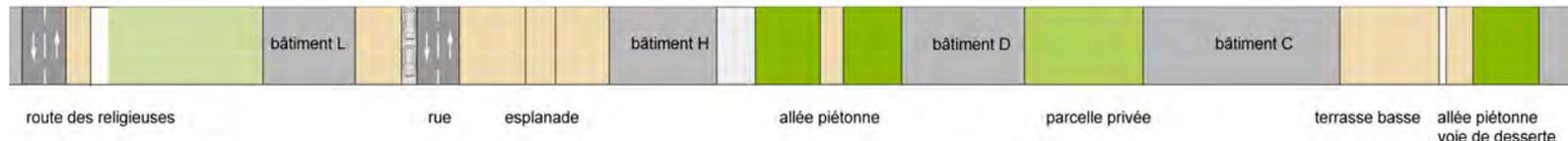
Études : 2015 - 2016

Le quartier Bon Air, construit il y a une cinquantaine d'années est une copropriété qui, depuis 1987, n'est plus gérée. L'ensemble est aujourd'hui une copropriété dégradée, ceinte d'espaces verts peu qualitatifs, de grandes surfaces imperméabilisées dédiées au stationnement et souffrant d'enclavement. Cette opération est l'occasion de repenser le quartier, tant sur le plan architectural, urbain que social, culturel ou économique.

Les études préalables réalisées ont montré un fort sentiment d'appartenance au quartier chez les occupants. Sa situation dans l'agglomération foyalaise est un atout : situé sur les pentes d'un morne il bénéficie de vues sur la baie, le quartier est à moins de 500 m de deux arrêts du TCSP et de lignes locales ; il profite de par sa situation d'une ventilation naturelle et d'un cadre attractif.

Le parti d'aménagement répond aux demandes du Maître d'Ouvrage avec la réalisation de 466 logements neufs. Les 4 enjeux stratégiques définis seront ainsi respectés :

- enjeux écologiques en construisant avec le climat et en économisant les ressources ;
- enjeux urbains en créant un espace ouvert sur le centre du quartier et sur la ville ;
- enjeux socio-économiques en renforçant le lien social et en créant de l'emploi ;
- enjeu systémique en faisant participer les habitants et en mettant en synergie les acteurs



+ ÉCOQUARTIER CARAÏBÉEN



Principe densité



Principe percée jardin



Principe piéton



Principe esplanade